



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ARRONDISSEMENT DE MONTREUIL-SUR-MER : RENFORCEMENT DE L'OPÉRATION DE SÉCURISATION DE LA BAIE DE CANCHE EN PRÉVENTION DES TRAVERSÉES MARITIMES ILLÉGALES

Arras, le 23 août 2023

Les services de l'Etat luttent sans relâche contre le phénomène des traversées maritimes et les agissements des réseaux criminels de passeurs uniquement motivés par l'appât du gain.

Les modes opératoires de ces réseaux évoluent en permanence, afin de tenter de se soustraire à l'action des forces de l'ordre. C'est ainsi que la technique des « taxi-boats » est montée en puissance au cours de ces derniers mois pour contrecarrer les opérations d'éviction menées par les forces de sécurité intérieure lors de la mise à l'eau des bateaux depuis les plages. Les trafiquants arment un bateau à vide et fixent rendez-vous à « leurs passagers » sur l'ensemble du trait de côte. Les migrants les y attendent, alors qu'ils sont déjà immergés jusqu'au torse dans l'eau froide. Les passeurs n'hésitent pas non plus à utiliser ce mode opératoire des « taxi-boats » le long des cours d'eau avant de prendre la mer. Depuis le début de l'année 2023, une trentaine d'évènements de ce type ont ainsi été recensés sur la rivière de la Canche avec une moyenne de 46 migrants par embarcation.

Afin d'endiguer ce phénomène sur la Canche, les services de l'Etat ont déployé le 10 août dernier un dispositif expérimental de barrage flottant installé au niveau du pont rose à Etaples. Des plots d'ancrage en béton (corps-morts) ont été positionnés sur les berges et une ligne composée d'une chaîne forte et de bouées a également été déployée sur le fleuve pour empêcher les small-boats de rejoindre la mer.

Ce dispositif, qui a d'ores et déjà permis d'empêcher plusieurs traversées, va être consolidé dans les prochains jours pour améliorer son efficacité :

- le nombre de bouées sera d'abord doublé pour passer de 63 à 126, afin de rendre le barrage plus hermétique.
- une étude est en cours de finalisation pour mettre en place dans les prochaines semaines un dispositif anti-franchissement encore plus opérant.

Les services de l'Etat sont entièrement mobilisés, de jour comme de nuit, dans des conditions difficiles, afin de contrecarrer l'action des passeurs qui exploitent la détresse des populations migrantes. L'objectif est clair : amplifier encore et toujours notre action en adaptant systématiquement nos dispositifs de lutte contre les traversées maritimes.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)